De l'organe femelle de l'Hyène tachetée
(*Hyæna crocuta* Erxl.)

Par HENRI NEUVILLE

De toutes les variations que présente l'organe femelle des Mammifères, celle qui est offerte par l'Hyène tachetée s'éloigne au maximum du type normal. Les traditions populaires des pays où vit cet animal le font considérer comme hermaphrodite, et les anatomistes ont longuement étudié les dispositions qui, à première apparence, donnent à ces traditions quelque chose de recevable. Extérieurement, en effet, l'ensemble de l'organe femelle présente ici un aspect qui est plutôt celui d'un organe mâle ; intérieurement, sa dissection met en présence de faits tellement singuliers qu'ils obligent à considérer l'Hyène tachetée comme représentant à cet égard un type spécial, dont les particularités ont été résumées ainsi par WATSON : absence d'une vulve caractérisée comme telle, présence d'un « pénis » bien développé et perforé par le canal uro-génital, coïncidant avec deux renflements d'apparence scrotale. Cette courte description reste valable, mais elle n'était fondée que sur un seul sujet ; or, l'examen de plusieurs m'a fait constater entre eux quelques différences. A mes yeux, l'ensemble de ces constatations atténue un peu cette similitude d'apparence entre l'organe femelle de l'Hyène tachetée et un organe mâle typique, parfois mentionnée comme à peu près absolue, et qui me semble, *pro parte*, un fait individuel lié au défaut d'activité sexuelle.

De ces variations, je mentionnerai deux cas, présentés par des sujets tous deux en pleine maturité, plutôt même en pleine vieillesse, et probablement d'âge équivalent ; ils étaient cependant de corpulence assez différente, ce qui paraissait dû surtout au mauvais état général de l'un d'eux. Tous deux présentaient des lésions importantes du maxillaire supérieur, traduites notamment par des fistules dentaires avec lésions étendues au niveau des avant-dernières molaires supérieures. Ces troubles, qui semblent fréquents sur les Hyènes vivant en captivité, n'avaient pas empêché l'un de ces animaux d'atteindre une taille bien supérieure à celle de l'autre, en conservant, contrairement à celui-ci, un extérieur assez florissant. Ce sujet, resté mieux portant, provenait de Niafunké, sur le moyen Niger ; il avait vécu dix ans à la Ménagerie du Muséum, où il était entré à l'état adulte, et où l'autre, originaire du Somâl, capturé plus jeune, vécut vingt-deux ans.

L'ensemble de l'organe femelle externe de l'Hyène de Niafunké (fig. 1) peut être décrit ainsi.

Les deux mamelons, très développés, occupent une position anté-inguinale ; ils se composent l'un et l'autre d'une aréole basale, ayant un diamètre de $4^{cm},5$ et une hauteur de $1^{cm},5$, surmontée d'un mamelon proprement dit, s'élevant en une digitation dont le diamètre est de $1^{cm},5$ et la longueur, ou hauteur, de 2 centimètres. D'axe en axe, ces deux mamelons sont distants de 10 centimètres. Leur tégument était, à l'état frais, d'un noir assez franc. L'ensemble en était profondément ridé, flétri.

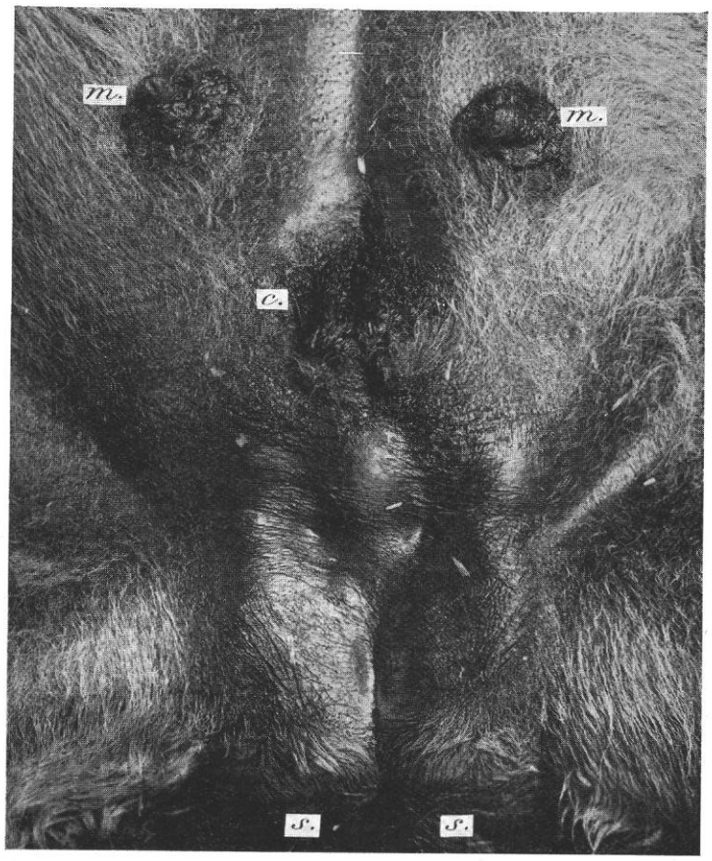

Fig. 1. — *Hyæna crocuta* Erxl. femelle (sujet de Niafunké). Organe génital externe, en place. — *c*, orifice clitoridien ; *m*, *m*, mamelons ; *s*, *s*, renflements d'apparence scrotale. Un peu moins que demi-grandeur naturelle.

Le clitoris se présente à environ $3^{cm},5$ en arrière du bord postérieur de ces mamelons, avec une apparence qui, à elle seule, suffirait à provoquer l'attention des anatomistes les moins prévenus. Il forme une émergence d'aspect indécis, comparable à un tore irrégulier, corrodé, séparé par une dépression médiane antérieure en deux parties grossièrement symétriques ; le diamètre extérieur de ce tore est d'environ 3 centimètres. L'orifice uro-génital s'ouvre en son milieu ; il se présentait, au moment de la mort, comme une fente longitudinale (devenue irrégulièrement transversale, par déformation, sur la pièce conservée), mesurant environ $1^{cm},5$ de long, et pouvant admettre une sonde n° 30 (ce qui lui assigne un diamètre de 1 centimètre). Ce gland clitoridien, car c'en est un, fait penser à l'orifice d'un fourreau pénien plutôt qu'à un clitoris ou à une vulve. Un autre sujet nous présentera un aspect beaucoup plus franchement mâle.

Il est difficile d'attribuer à cette formation si irrégulière une hauteur, ou longueur saillante, quelque peu précise ; sous cette réserve, la saillie est d'environ 2 centimètres. Elle se dégage en une partie libre, bilobée comme il a été précédemment indiqué, et circonscrivant un infundibulum qui représente ici une vulve.

Postérieurement à cette partie, le sujet que je décris présentait une saillie médiane elliptique, longue d'environ 5 centimètres, large de $2^{cm},5$, élevée d'environ 1 centimètre, suivie (et même encadrée, sauf en avant) par deux autres saillies, symétriques, juxtaposées sur la ligne médiane. Ces dernières consistent chacune, essentiellement, en un renflement

surtout accentué dans la partie arrière, où il est grossièrement circulaire et mesure 4 centimètres de diamètre, avec une hauteur d'environ $1^{cm},5$; ces saillies se prolongent chacune, vers l'avant, en un diverticule latéral bordant la saillie ovale médiane ci-dessus mentionnée. Elles forment ce que l'on a considéré comme représentant, pour l'Hyène tachetée femelle, l'équivalent d'un scrotum. Le périnée s'élève presque verticalement au-dessus de ce pseudo-scrotum, en formant avec lui un angle droit, et l'anus se trouve à $2^{cm},5$ de son bord postérieur.

A l'état de conservation, plusieurs des caractères ainsi énumérés se sont atténués ; les saillies disparaissent presque totalement sur la pièce disséquée, car elles ne sont dues qu'à des accumulations de graisse sous-cutanée. Dépourvus de cette doublure, les téguments se sont affaissés ou se sont contractés, en prenant un aspect ridé ; sur l'organe auquel je me reporte, il s'est même formé ainsi un « raphé » médian allant du pseudo-scrotum au gland clitoridien, et qui, tout artificiel, s'avère dépourvu de signification morphologique.

J'ajouterai que l'ensemble des parties ainsi brièvement décrites est à peu près glabre et, à l'état frais, d'un noir un peu bleuâtre ; les saillies pseudo-scrotales, précédemment décrites comme glabres, portent cependant ici, l'une et l'autre, une touffe de poils s'allongeant transversalement sur leur partie principale et ne s'étendant pas sur les diverticules antérieurs.

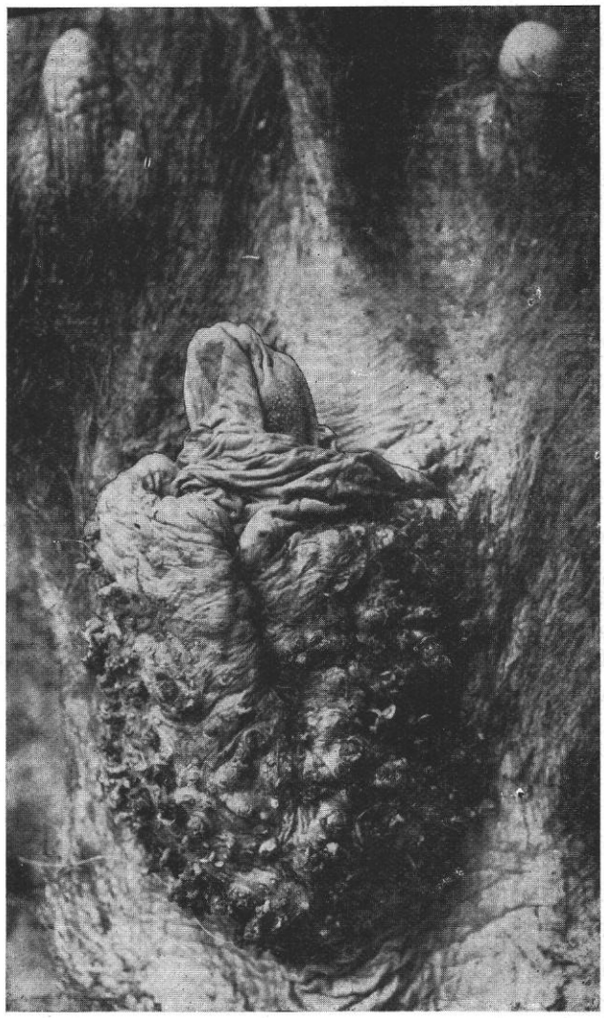

Fig. 2. — *Hyæna crocuta* Erxl. femelle (Sujet du Somâl). Organe génital externe. Un peu moins que grandeur naturelle.

Je mentionnerai enfin que, tout en avant de cette région, c'est-à-dire entre les mamelons, et se prolongeant d'environ 8 à 10 centimètres au delà de leur niveau, vers l'ombilic, un sillon relativement profond (d'environ 1 cm.) et bordé de fortes lèvres légèrement saillantes s'étendait, à l'état frais, sur la partie médiane de l'abdomen ; cette partie est glabre comme l'ensemble de la région, et de couleur un peu moins foncée.

Le sujet du Somâl (fig. 2) présente, en ce qui concerne l'appareil génital externe, des dispositions foncièrement identiques, mais dont les détails sont sensiblement différents.

Les mamelons, semblablement situés, sont dépourvus de la grosse aréole ci-dessus

mentionnée; leur partie libre, digitiforme, lisse, moins développée et d'apparence plus juvénile que dans le cas précédent, malgré le moins bon état général du sujet, mesure $1^{cm},5$ de longueur et 1 centimètre de diamètre. Ils étaient, à l'état frais, de couleur chair.

Le clitoris est situé à 4 centimètres en arrière de ces mamelons. Son apparence est bien différente de ce qui vient d'être décrit pour l'animal précédent. Plus nettement (ou plus simplement) formé, il est composé d'un gland conique, perforé à son apex d'un orifice admettant une sonde n° 2, ce qui lui assigne un calibre d'environ 4 millimètres. Ce gland fait saillie au milieu d'une formation donnant l'idée d'un capuchon très épais, en arrière duquel se présente, sur la ligne médiane de l'abdomen, un renflement rappelant, mais avec un développement beaucoup plus considérable, la saillie médiane ovale mentionnée sur le précédent sujet. Le gland mesure ici $1^{cm},5$ de long et à peu près $1^{cm},5$ de diamètre maximum; son « capuchon » est épais de près d'un centimètre, et ce gland et ce « capuchon » émergent de la partie antérieure de la saillie médiane comme d'un second capuchon. Cette dernière saillie est ici large de $4^{cm},5$, longue de 6 centimètres et haute d'environ $1^{cm},5$. Terminée, en arrière, en demi-cercle, elle est creusée dans sa partie antérieure d'un sillon médian bien marqué, profond de près d'un centimètre.

En arrière s'étend une zone glabre, longue d'environ 3 centimètres et large de 5, après laquelle se trouvent les deux saillies pseudo-scrotales, dont chacune mesure environ 3 centimètres de long sur 2 de large et 1 de hauteur saillante. Le périnée s'élève presque perpendiculairement au-dessus de la partie terminale de ces dernières saillies, dont l'anus est distant de 3 centimètres.

De même que sur le sujet du Soudan, cette région génito-anale est presque totalement glabre ; mais ici encore les saillies pseudo-scrotales sont velues, et la coloration de l'ensemble est claire au lieu d'être très foncée, noirâtre, comme dans le cas précédent.

Je crois pouvoir interpréter ainsi les divergences que je viens de décrire.

Tout d'abord, le sujet du Soudan donnait, comme je l'ai rappelé, l'impression de se trouver dans un état général meilleur, plus normal, que celui du Somâl. Entre les deux, en ce qui concerne la région génitale, les différences portent principalement sur le gland clitoridien et la saillie médiane qui le suit. Sur le sujet du Somâl, le gland offre l'aspect typique d'un gland pénien, aspect déjà constaté et figuré par WATSON, et qui doit être celui de l'organe intact ; il serait en effet bien difficile d'admettre qu'à cet état le gland clitoridien et son canal aient pu s'être prêtés aux fonctions de mise-bas qui sont ici les leurs. Inversement sur le sujet du Soudan, l'aspect élargi, évasé, peut-être même anciennement déchiré sur sa partie antérieure du gland clitoridien, laisse à penser que de telles fonctions ont pu être remplies ; sans présenter un aspect vulvaire typique, cette partie s'en éloigne beaucoup moins que sur le sujet précédent et n'a, en tout cas, presque plus rien de vraiment mâle. J'ajouterai qu'amenée en France à un âge paraissant moins avancé (je répète qu'elle y vécut vingt-deux ans), l'Hyène du Somâl le fut probablement à l'état d'immaturité sexuelle, tandis que celle du Soudan, qui ne survécut que dix ans dans la Ménagerie du Muséum et y atteignit cependant une taille supérieure, ne fut vraisemblablement prise qu'à un état de maturité ayant déjà permis le plein accomplissement des fonctions et entraîné

les modifications qu'il comporte. La différence d'aspect, jointe à celle du calibre du canal uro-génital, permet donc d'attribuer la variation entre les deux sujets à ce que l'un d'eux seulement avait pleinement exercé ses fonctions sexuelles ; l'état des mamelons sur l'un et l'autre de ces sujets plaide d'ailleurs suffisamment dans le même sens.

La différence relative à la saillie médiane me paraît résulter de ce que cette partie, sur l'Hyène du Somâl, avait subi une altération dont je ne puis déceler la cause, mais qui s'accompagnait de quelques lésions extérieures ; celles-ci sont peut-être attribuables à la présence de singuliers parasites développés dans cette région, dans le tégument de laquelle ils s'enfonçaient assez profondément en y laissant des traces bien visibles sur la figure 4 et dont la planche XL de WATSON me paraît schématiser un équivalent (*Proc. Zool. Soc. London*, 1877 : voir une sorte de pointillé couvrant, sur cette planche, la partie faisant suite au clitoris). En d'autres termes, je crois pouvoir émettre la supposition que c'est un simple gonflement inflammatoire de cette région qui s'observe sur le sujet du Somâl dont j'ai disposé ; en tout cas, je n'ai rien observé en dehors de cela, quant à cette saillie médiane, qui différenciât ce sujet de celui du Soudan. Fonctionnement sexuel dans un cas, et lésion probablement parasitaire dans l'autre, me semblent donc pouvoir faire comprendre les variations dont il s'agit. Les différences de coloration ci-dessus mentionnées sont peut-être, par contre, le fait d'une variation locale.